

**Le journal  
d'Arlette  
Laguiller**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE**  
**OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2397 - 11 juillet 2014 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Le dialogue social  
est un piège**

**Seule la lutte  
fera céder  
le patronat**

Accident  
de Brétigny

**Les choix  
criminels  
de la SNCF**

p. 11

Budget

**Économies  
au profit  
des patrons**

p. 4

Israël

p. 6

**Non à la guerre contre  
le peuple palestinien !**

**Leur société**

- p.4 ■ Un budget pour financer le patronat
- Augmentation des tarifs de l'électricité
- Gratuité dans les autoroutes ?
- p.5 ■ La farce de la Conférence sociale
- Gattaz se sert lui-même
- Pénibilité au travail
- p.8 ■ Sarkozy en garde à vue
- Juppé joue les « M. Propre » à l'UMP
- La loi du profit chez Presstalis
- p.12 ■ Nouveau projet de loi contre les immigrés
- Taxe de séjour augmentée
- Fil rouge

**Dans le monde**

- p.6/7 ■ Israël en guerre
- Thaïlande, eldorado des capitalistes de la distribution
- Grève géante en Afrique du Sud
- L'austérité selon Renzi et Hollande
- Conditions de travail chez Maserati à Turin
- p.8 ■ Une insulte au peuple algérien

**Dans les entreprises**

- p.9 ■ Poursuite de la grève à la SNCM
- Toyota - Onnaing (Nord), combat contre la répression patronale
- p.10 ■ Air France - Orly-Ouest, les passagers et personnel craquent
- Grève du ménage de la gare TGV de Roissy
- Grève à PCM - Champtocé
- p.11 ■ Responsabilités de la SNCF dans l'accident de Brétigny
- Steelcase - Wisches (Bas-Rhin) après l'annonce de la fermeture de l'usine
- PSA - Rennes, un débrayage et un avertissement

# Les militants de Lutte Ouvrière à votre rencontre

Après plus de deux ans de gouvernement du Parti socialiste, chacun a pu constater qu'il poursuit la même politique que son prédécesseur, favorisant le patronat et faisant payer la crise au reste de la population. Alors comment riposter à ce gouvernement et au patronat? Quelle perspective de lutte envisager alors que les centrales syndicales ne savent que se lamenter sur le manque de « dialogue social » des patrons et du gouvernement? Comment combattre la montée des idées réactionnaires et xénophobes, des nationalismes

et des protectionnismes de tout poil? Comment mettre fin au système capitaliste et à l'exploitation?

Les militants de Lutte Ouvrière, comme chaque année, profitent de la période estivale pour parler de ces questions avec tous ceux qui le souhaitent. Ainsi, ils seront présents à la rencontre de la population dans des dizaines de villes dans tout le pays. Face à la situation de crise, seules les luttes, tôt ou tard, pourront changer le cours des choses. Et il faut que tous ceux qui en sont conscients s'y préparent.



## • Pyrénées

Jeudi 10 juillet: Tarbes

Vendredi 11 juillet: Pau

Samedi 12 juillet: Auch

## • Ain-Savoie

Jeudi 10 juillet: Albertville

Vendredi 11 juillet: Chambéry

Samedi 12 juillet: Annecy

## • Bretagne

Jeudi 10 juillet: Lanester

Vendredi 11 juillet: Vannes

Samedi 12 juillet: Lorient

## • Orne-Eure

Jeudi 10 juillet: Alençon

Vendredi 11 juillet: Argentan

Samedi 12 juillet: Flers

## • Région havraise

Lundi 14 juillet: Le Havre

Mardi 15 juillet: Honfleur

Mercredi 16 juillet: Lillebonne

Jeudi 17 juillet: Bolbec

Vendredi 18 juillet: Fécamp

Samedi 19 juillet: Le Havre

## • Pas-de-Calais Nord

Lundi 14 juillet: Boulogne-sur-Mer

Mardi 15 juillet: Calais

Mercredi 16 juillet: Saint-Omer

Jeudi 17 juillet: Amiens

Vendredi 18 juillet: Cambrai

Samedi 19 juillet: Arras

## • Seine-Maritime Somme

Lundi 14 juillet: Rouen

Mardi 15 juillet: Elbeuf

Mercredi 16 juillet: Grand-Quevilly / Rouen

Jeudi 17 juillet: Dieppe

Vendredi 18 juillet: Le Tréport  
Samedi 19 juillet: Abbeville

## • Alsace

Mardi 15 juillet: Sélestat

Mercredi 16 juillet: Haguenau

Jeudi 17 juillet: Strasbourg

Vendredi 18 juillet: Colmar

Samedi 19 juillet: Mulhouse

## • Marne-Ardennes

Mardi 15 juillet: Châlons-sur-Marne

Mercredi 16 juillet: Reims

Jeudi 17 juillet: Épernay

Vendredi 18 juillet: Charleville

Samedi 19 juillet: Sedan / Charleville

## Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte Ouvrière en les envoyant à l'adresse suivante:

LUTTE OUVRIÈRE BP 233  
75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

### LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)  
membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos- Presse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Dépôt légal juillet 2014.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

### SUR INTERNET

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)

[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)

[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

Lutte Ouvrière

l'hebdomadaire

[www.lutte-ouvriere-journal.org](http://www.lutte-ouvriere-journal.org)

Lutte Ouvrière

multimédia

(télé, radio, CLT)

[www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)

Lutte Ouvrière

audio

(version parlée de nos textes)

[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

La lettre d'information

hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

### Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**

### ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

## Seules les luttes pourront changer les choses

Le patronat était sorti de la première conférence sociale avec un cadeau de 20 milliards de crédit d'impôt compétitivité et un accord sur la flexibilité. Puis il était sorti de la seconde en ayant obtenu l'allongement de la durée de cotisation retraite à 43 ans. Et il commence la troisième déjà satisfait !

Il lui a suffi de menacer de boycotter la conférence pour imposer d'avance ce qu'il voulait. Il demandait au gouvernement le report de la mise en place du compte pénibilité permettant aux travailleurs de partir un tout petit peu plus tôt à la retraite. C'est accordé. Il voulait plus de liberté pour imposer des temps partiels. C'est chose faite. Il souhaite la simplification du droit du travail. Elle est sur la table.

Le Medef a aussi prévenu: il ne tolèrera aucune « contrainte ». Il demande à bénéficier au plus vite des 41 milliards de baisses de cotisations et d'impôts du pacte de responsabilité, mais il ne s'engagera pas à créer le moindre emploi.

Et qu'ont répondu Valls et Hollande ? « Oui, maîtres. D'accord, maîtres ! ». Voilà le dialogue social: une mascarade qui cache les ordres du patronat.

C'est ainsi depuis le début du quinquennat Hollande, et avec Valls Premier ministre, le Medef est encore plus ravi. Valls est l'homme du patronat et il l'assume sans complexe. Tout comme il revendique fièrement son intransigeance face aux cheminots et aux intermittents du spectacle. Tout comme il se prépare à enterrer la SNCM et à faire pointer les marins au chômage.

En revenant sur les accords pénibilité pour donner satisfaction au Medef à la veille d'une conférence sociale, Valls a démontré qu'il se moquait des confédérations syndicales. Et que font les dirigeants syndicaux ainsi piétinés ? Ils pleurnichent et... en redemandent !

« Valls a porté un coup au dialogue social », a regretté Berger de la CFDT. « Ce n'est pas du dialogue social, c'est du diktat patronal », a déclaré Mailly, dirigeant de FO. Quant à Lepaon de la CGT, il s'est fendu d'une lettre à Hollande pour demander... sa définition dudit dialogue social.

La CFDT n'en a pas moins annoncé qu'elle se rendrait à ladite conférence, tandis que FO et la CGT ont réservé la réponse sur leur participation à Hollande; une réponse qu'elles devraient pourtant en priorité aux travailleurs.

Les dirigeants syndicaux ne savent que se lamen-

ter de ne pas être écoutés. Mais où et quand ont-ils vu que le « dialogue social » était autre chose qu'une sinistre farce ? Il faut d'ailleurs être un bureaucrate indécrottable pour voir en Gattaz et ses acolytes, qui ne visent qu'à démolir les droits des travailleurs et des chômeurs, des « partenaires sociaux ».

Il suffit d'être, en entreprise, confronté à la guérilla patronale, pour comprendre que dans cette période de crise les patrons sont prêts à tout pour leurs profits. La seule chose qu'ils veulent négocier, ce sont des baisses de salaires, des augmentations du temps de travail ou des suppressions d'emplois.

D'expérience, les travailleurs savent que leurs intérêts ne dépendent pas des réunions au sommet mais de leur capacité à se défendre collectivement. Alors faire croire, comme le font certains dirigeants syndicaux, que le sort des travailleurs dépend de ce genre de grand-messe revient à les désarmer et à trahir leurs intérêts.

Même dans les périodes de prospérité économique, le patronat n'a jamais rien donné aux travailleurs. Tous les droits qui leur ont été accordés ont été conquis de haute lutte.

Le dialogue social est une invention de la bourgeoisie, un leurre, une façon de détourner les exploités des luttes nécessaires. Aujourd'hui, gouvernement et patronat s'assoient dessus, ils font ce qu'ils veulent et comme ils veulent. Cela a le mérite d'être clair. Oui, tout est une question de rapport de force.

Les travailleurs doivent se préparer à retrouver le chemin de la lutte contre un patronat aussi riche que menteur, contre un patronat qui attaque et qui n'a pas de limites. À l'instar de la BNP Paribas, toujours prête à se plaindre quand les salariés revendiquent mais qui s'apprête à payer au gouvernement américain une amende de 6,4 milliards d'euros, comme s'il s'agissait d'une simple amende de stationnement !

À l'instar du groupe Bouygues qui se dit forcé de licencier dans la téléphonie mais qui était prêt à mettre 15 milliards sur la table pour racheter SFR.

Pour que tout cet argent cesse de passer de main en main entre bourgeois et soit utilisé pour créer des emplois avec des salaires et des retraites qui permettent de vivre, il faudra que les travailleurs en fassent l'objectif de leurs luttes.

### • Aide juridictionnelle

## Selon que vous serez petit ou grand justiciable...

**Pour la troisième fois en un mois, les avocats étaient appelés à faire grève lundi 7 juillet, pour réclamer une revalorisation de l'aide juridictionnelle.**

Cette aide, financée en partie par l'État, permet aux plus démunis de bénéficier gratuitement de l'aide d'un avocat. Tout le monde ne peut pas se payer un ténor du barreau aux

honoraires exorbitants. Pour maintenir l'apparence d'une égalité devant la justice, l'État avait donc instauré en 1972 cette aide juridictionnelle, qui prend en charge les frais de procédure pour ceux qui n'ont pas de quoi les payer.

Le coût de cette aide a été de 345 millions d'euros cette année. Bien sûr, cela n'est rien comparé aux aides de toutes sortes dont bénéficie

le patronat et qui se chiffrent plutôt en milliards. Mais enfin, l'heure est aux économies et Christiane Taubira a donc proposé de taxer les cabinets d'avocats pour financer l'aide juridictionnelle, entraînant une levée de boucliers de leur part.

En fait, il existe de grandes différences dans la profession, entre des gros cabinets d'avocats d'affaires, comme ceux

d'un Jean-François Copé ou d'un Sarkozy, les plus petits, et les avocats indépendants qui assurent cette aide indispensable aux 9 millions de personnes ne pouvant pas payer un défenseur. Les premiers pourraient certainement contribuer au financement de l'aide juridictionnelle et au moins contribueraient alors à la défense des petits justiciables !

Reste que, comme pour les autres services publics, la justice est victime des plans d'économies destinés à financer les cadeaux aux plus riches... Ceux qui en pâtiront le plus seront les plus démunis et aussi les avocats qui veulent bien assurer leur défense. Tout le monde ne peut pas se payer le luxe, comme Sarkozy, de s'inviter à la télévision pour se défendre en direct.

C. P.

## • Des économies sur le budget

# Pour financer les largesses au patronat

Le 1er juillet, l'Assemblée nationale a adopté le budget rectificatif de l'État. Le Premier ministre a salué après coup le soutien «loyal, franc et massif» de sa majorité de députés godillots. Leur «courage» se résume à avoir voté en catimini une aggravation de la politique d'austérité menée par le gouvernement, à apporter leur caution au vol, dans la poche des plus fragiles, de l'argent réclamé par les plus riches.

L'objectif affiché par Valls-Hollande est d'économiser 50 milliards d'euros sur le budget de l'État d'ici 2017, exactement le montant des cadeaux

supplémentaires promis à la bourgeoisie. Et ces attaques de grande ampleur, dirigées contre les classes populaires, ne vont épargner personne : 21 milliards seront volés sur la protection sociale, 18 milliards sur les dépenses de l'État et 11 milliards sur les collectivités locales. C'est une extorsion de fonds publics au profit de la poignée de privilégiés qui accaparent les richesses et décident de fait des orientations politiques.

À l'automne dernier déjà, la loi de finances avait entériné 15 milliards d'économies. Le rectificatif adopté ce mois-ci en ajoute quatre supplémentaires. Bien sûr le gouvernement a enrobé ses attaques

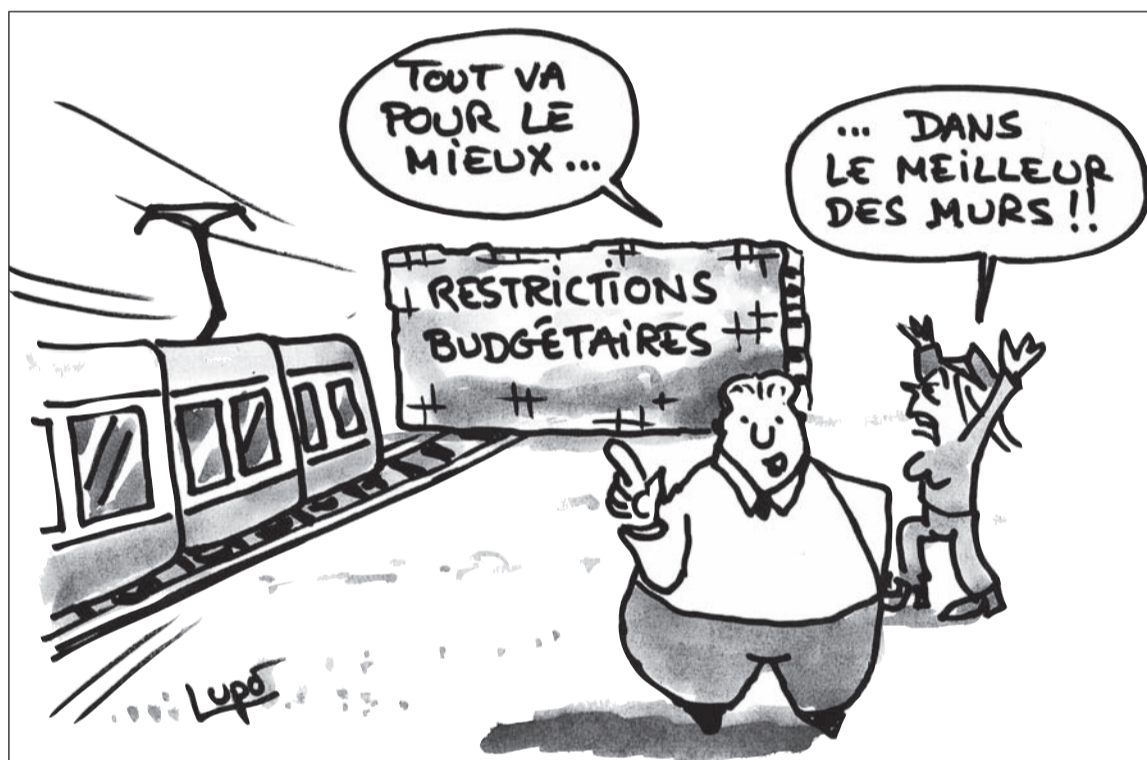
d'une mesure en faveur des salariés les plus modestes. Ceux qui touchent moins de 1,1 fois le smic ne paieront pas d'impôts l'année prochaine. Mais ce petit geste, qui n'est qu'un retour à la situation antérieure, n'est rien comparé à l'ampleur des nouveaux cadeaux en faveur du patronat. En plus de supprimer des crédits pour les services publics indispensables à la collectivité, le gouvernement accorde 5,5 milliards d'allègements supplémentaires de cotisations aux entreprises, sur les bas salaires et sur les cotisations familiales. Et ce n'est qu'une entrée au menu du festin patronal. Le seul CICE doit leur rapporter

10 milliards cette année, et 20 l'année prochaine.

Le 8 juillet, c'est le projet de loi sur le financement de la Sécurité sociale, passé au rabot de l'austérité, qui a été adopté par l'Assemblée. Cela va avoir pour conséquence 1,1 milliard d'économies de plus, en particulier sur les prestations sociales, qui sont gelées sauf pour les minima. Mais ce sont aussi les dépenses de santé qui vont être amputées, avec autant de soins nécessaires en moins pour les malades. La loi prévoit aussi 600 millions d'économies sur l'assurance-chômage, avec des délais de carence qui vont amputer les indemnités de tous ceux qui sont jetés dehors par le patronat, alors que lui s'est assuré la garantie qu'il n'aurait pas un sou de plus à dépenser. 300 millions encore seront retirés aux allocations familiales qui sont déjà largement insuffisantes pour faire face aux dépenses : la compensation directe des nouveaux dégrèvements accordés aux entreprises.

Les attaques se font au nom de la «bonne gestion» et de la «réduction du déficit». Mais elles frappent toujours les mêmes, les classes populaires, en s'en prenant en particulier aux conditions de vie des plus fragiles. Rien ne justifie de prendre encore à ceux qui produisent toutes les richesses pour satisfaire les exigences ruineuses du patronat.

Gilles BOTI



## • Tarifs de l'électricité

# Augmentation sans aucun contrôle

Les prix de l'électricité vont augmenter, même si l'on se perd entre les modalités et les causes, d'autant que les hausses sont proclamées, puis annulées, puis re-maintenues.

Cette fois il y aura deux augmentations. La première résulte d'une décision du Conseil d'État. Après un gel, la hausse demandée par EDF, il impose au contraire que la hausse ait bien lieu. Celle-ci doit se produire à l'automne, être inférieure à 5%, mais on en ignore le montant.

La seconde hausse résulte également d'une décision du Conseil d'État qui impose le rattrapage d'une augmentation jugée insuffisante des tarifs d'EDF, de juillet 2012 à juillet 2013.

Pour prendre ses décisions,

le Conseil d'État demande l'avis de la Commission de régulation de l'énergie (CRE), dont les neuf membres ne sont pas davantage élus que les siens, mais nommés par le président de la République, le président du Sénat, l'Assemblée nationale, etc.

Quant à la CRE, elle décide en se guidant sur l'arrêté du 12 août 2009 où il est écrit (art 3) que les augmentations de tarifs de l'électricité doivent «couvrir les coûts de production (...) ainsi qu'une marge raisonnable». Elle ajoute (art 6) que «pour rendre son avis, la Commission de régulation de l'énergie s'appuie notamment sur les éléments comptables produits par Électricité de France et les distributeurs non nationalisés».

Autrement dit, c'est EDF qui juge si l'augmentation prévue couvre ou pas «les coûts

de production». Or les chiffres d'EDF sont tout ce qu'on voudra, sauf transparents. Comme chaque entreprise, elle publie son bilan détaillé mais elle déclare ce qu'elle veut bien. Ainsi par exemple on a du mal à savoir si le coût du démantèlement des centrales nucléaires est pris en compte et dans quelle mesure.

Et le bouquet, c'est que l'État, pourtant son actionnaire à près de 85%, semble ne pas connaître la situation d'EDF. Quant aux membres de la Commission de régulation de l'énergie, non seulement ils ne savent pas grand-chose, mais en outre ils sont tenus au secret professionnel...

Tant que les travailleurs d'EDF et les consommateurs n'auront pas la possibilité de contrôler la comptabilité de cette entreprise, ses dirigeants diront ce qu'ils voudront, les

commissions de contrôle ne contrôleront rien et une dizaine d'individus grassement payés pourront imposer des hausses de tarifs à 29 millions d'usagers.

André VICTOR

## Emploi incertain et travail plus intense

Les statisticiens du ministère du Travail se sont penchés sur les conditions de travail des salariés comme ils le font tous le sept ans.

Ils constatent un rythme de travail plus intense, des horaires plus contraignants et une plus grande insécurité de l'emploi. Et cela touche tous les salariés, même si les ouvriers restent les plus exposés.

Au moment où le Premier ministre renvoie à plus tard

## • Autoroutes Où est passée la gratuité ?

À l'heure où commencent les vacances d'été, il faut rappeler qu'une loi du 18 avril 1955 stipule que «l'usage des autoroutes est en principe gratuit». Mais à peine cette loi fut-elle promulguée que furent inaugurés les premiers péages censés assurer le développement du réseau autoroutier. Car le pays n'en comptait alors qu'une centaine de kilomètres.

Aujourd'hui, le réseau représente 142 autoroutes pour un total approchant 12 000 km. La gestion de cet ensemble ne pouvait qu'exciter la convoitise de sociétés comme les groupes Eiffage ou Vinci, entre autres.

C'est à Jospin qu'est revenu de lancer la privatisation des autoroutes, en 2002, qui furent offertes en gestion à ces groupes privés. Au total c'est 75% du réseau, soit environ 9 000 km, qui sont tombés dans l'escarcelle de groupes surtout soucieux de leurs profits.

Ceux-ci, obsédés par la rentabilité, n'ont eu de cesse de répercuter sur les tarifs toutes les contraintes, l'entretien des routes et même le renouvellement de leur contrat de gestion avec l'État. Le résultat est que les prix explosent : + 11% en cinq ans et la loi sur la gratuité est aujourd'hui bien oubliée.

L'État se défait de ses obligations pour mieux satisfaire les exigences des possédants, avec pour conséquence que les usagers trinquent.

J.F.

## • Conférence sociale

# La farce de la concertation

**Lundi 7 juillet s'est ouverte la troisième conférence sociale depuis l'arrivée de Hollande à la présidence. Elle voudrait illustrer le « dialogue social » qui serait la marque de son mandat à la différence de son prédécesseur.**

En juillet 2012, lorsque la première conférence s'était ouverte, juste après l'élection de Hollande, les syndicats s'étaient félicités de ce qu'ils appelaient « un tournant », une « rupture » avec la politique de Sarkozy. Leurs représentants ont donc participé sans réserve à toutes les négociations ouvertes par le gouvernement, comme s'il avait pu en sortir quoi que ce soit de favorable aux salariés.

Deux ans et deux conférences plus tard, la précarité s'est généralisée, le chômage a explosé, la flexibilité est devenue la règle au travail, les

licenciements ont été facilités, les retraites amputées... Quant aux quelques mesures qui pouvaient paraître favorables aux salariés, comme le compte pénibilité, il a suffi que le patronat grogne pour qu'aussitôt le

gouvernement les abandonne.

Aujourd'hui, alors qu'il est devenu évident que le gouvernement n'écoute que les désirs du patronat, les dirigeants syndicaux ne le critiquent même pas sur sa politique, mais sur le

fait de ne pas les avoir « tenus au courant » ; comme s'il ne s'agissait que d'une question de forme. La CFDT a timidement protesté contre le report des mesures sur la pénibilité qui sont depuis dix ans l'alibi

de sa politique de concertation, mais elle participe à la conférence pendant que, de leur côté, sous la pression d'une partie de leur base, la CGT et FO ont fini par boycotter la deuxième journée des discussions.

En amenant les « partenaires sociaux » à ces grands-messes que sont les conférences sociales, le gouvernement implique les syndicats dans une série de reculs et d'attaques en règle contre les salariés. En acceptant de jouer ce jeu, les dirigeants des confédérations syndicales se retrouvent comme les dindons de la farce : dupés par le gouvernement qui négocie directement avec le patronat, et par le patronat lui-même, qui fait mine de discuter pour n'en faire au final qu'à sa tête. Mais c'est d'abord et surtout les travailleurs qu'ils acceptent de mener en bateau.

Camille PAGLIERI



## • Pénibilité au travail

# Il faut la supprimer !

**En 2003, la CFDT avait accepté d'apposer sa signature au bas d'un accord avec le gouvernement Fillon qui allongeait la durée de cotisation pour prétendre à la retraite. Elle avait alors pris pour alibi la vague promesse gouvernementale de mesures de préretraite pour les travailleurs exposés à des conditions de travail réduisant leur espérance de vie.**

Les palabres ont alors débuté. Elles ont duré des années pour aboutir en 2010 à une mesure qui accorde le droit automatique à une retraite à taux plein à 60 ans aux seuls travailleurs esquinés, présentant une incapacité de travail d'au moins 20 %. Pour les autres, il leur faut apporter la preuve qu'ils ont été exposés pendant au moins 17 ans à des facteurs de pénibilité. C'est à eux de démontrer qu'ils sont cassés par le travail et, sinon, de continuer à travailler jusqu'à être totalement usés.

Puis les palabres ont repris, accouchant de la notion de « compte-pénibilité ». En

fonction du temps passé à des travaux pénibles, les salariés engrangeront des « points-pénibilité » donnant droit à des trimestres supplémentaires de cotisation et à un départ en retraite complète un peu plus tôt. Voilà ce qui a fourni une fois de plus à la CFDT l'alibi pour signer la réforme des retraites de 2013 portant à 43 ans la durée de cotisation pour le droit à une retraite complète.

Alors que le compte-pénibilité devait être initialement financé par les patrons, il a suffi que ceux-ci renâclent pour que le gouvernement les en dispense. De même qu'il a suffi qu'ils tapent du pied pour

que ce même gouvernement dit socialiste repousse la date éventuelle d'application de 2015 à 2016 et que sur les dix facteurs de risque initialement listés, quatre seulement soient finalement pris en compte et retenus.

Les patrons sont satisfaits. Tels ceux de la FFB, la fédération française du bâtiment du Loiret qui envoie ce courrier à ses adhérents : « Vous étiez nombreux à faire part de votre forte exaspération face à un dispositif coûteux, complexe et destructeur d'emplois. Aujourd'hui, nous avons le plaisir de vous informer que nous avons été entendus ! » Et de conclure : « La FFB ne baissera pas la garde et cherchera tous les moyens pour sécuriser les entreprises ! »

Les discussions autour du tapis vert sur la prise en compte de la pénibilité au travail ne sont qu'une vaste mystification destinée à faire passer la

pilule des attaques contre la retraite. Le gouvernement Valls l'a avoué lui-même, en repoussant l'application des mesures dès que le patronat a donné de la voix. Si cela met en difficulté les dirigeants de la CFDT, ils n'ont à s'en prendre qu'à eux-mêmes.

Quant à la pénibilité, elle n'a plus lieu d'être. Les moyens de la prévenir existent et il faut contraindre les patrons à les appliquer. Ce n'est pas une question de discussion mais de rapport de force. Tout comme c'est par le rapport de force qu'il faudra imposer le retour au droit à la retraite à 60 ans pour tous au bout de 37,5 années de cotisation. Ce serait un minimum et ce serait parfaitement possible, contrairement à toutes les plaintes que le gouvernement et les patrons font entendre.

Sophie GARGAN

# Le patronat insatiable

Le 23 juin, 800 patrons étaient réunis sur la prestigieuse place Stanislas à Nancy au « mini forum de Davos » organisé par la Chambre de commerce et d'industrie. En présence de Pierre Gattaz, président du Medef, tout ce beau monde a débattu sur le thème du « Contrat social »... en réalité sur le moyen de faire accepter toutes les réformes jugées indispensables par le

patronat.

Ses propositions sont une véritable déclaration de guerre au monde du travail : « Retour aux 39 heures sans compensation salariale », « fin du CDI », « suppression des cotisations familiales », « réduction de couverture de l'assurance chômage »... rien ne les arrête. Pas même les petites phrases méprisantes contre les « nantis » de la SNCF !

Gattaz a donné un satisfecit au gouvernement affirmant son soutien au pacte de responsabilité : « Les entreprises sont asphyxiées, il donne de l'oxygène et va dans la bonne voie. Il doit maintenant être inscrit dans la loi et se traduire dans les faits. »

Tous les notables locaux étaient présents à cette réunion patronale, du président PS du Conseil général au

maire UDI de Nancy et au président UDI de la Communauté urbaine de Nancy, ou à l'ancien ministre socialiste des Affaires étrangères, Hubert Védrine.

Les patrons savent qu'ils ont un gouvernement à leur service et pensent que c'est le moment d'obtenir tout ce qu'ils réclament. Aux travailleurs de leur barrer la route.

Correspondant LO

# Gattaz se sert lui-même

Pierre Gattaz, le patron du Medef, fait feu de tout bois pour défendre les entrepreneurs qui seraient en butte aux attaques du gouvernement. « Il faut baisser la charge fiscale et instaurer un climat de confiance ». Et comme on n'est jamais mieux servi que par soi-même, Gattaz s'est chargé de faire baisser les impôts que sa société Radiall paye dans le pays.

Ainsi cette société a réduit en quelques années de 25 % à 3 % la part de ses impôts payés en France. L'astuce consiste à attribuer aux filiales étrangères une partie des bénéfices réalisés sur les ventes de produits fabriqués en France. Ainsi Radiall, qui a réalisé un bénéfice de 25 millions d'euros l'an dernier sur un chiffre d'affaires de 235 millions dont 67 % sont réalisés en France, ne paye que 202 000 euros d'impôts dans le pays sur un total de 6 millions d'euros d'impôts dans le monde. Dans le même temps Radiall aura touché 876 000 euros au titre du crédit impôt compétitivité emploi (CICE).

Gattaz veut que l'État soit au service des entreprises. Mais il n'attend même pas d'être servi, il se sert lui-même.

Cédric DUVAL

• Israël

# Non à la guerre contre le peuple palestinien !

**Les raids israéliens s'intensifient sur Gaza, causant chaque fois son lot de morts dans la population civile. L'opération dite « Haïe de protection » – comme s'il ne s'agissait pas d'une même longue guerre ininterrompue contre la population palestinienne ! – a officiellement pour but de mettre fin aux tirs de roquettes visant le sud d'Israël.**

Cette fois, les opérations prennent prétexte de l'assassinat des trois jeunes Israéliens, étudiants en école religieuse, disparus deux semaines plus tôt. Auparavant, la police et l'armée israéliennes avaient lancé une vaste opération militaire dans les territoires occupés, opérant des centaines d'arrestations arbitraires, des démolitions de maisons réputées abriter des militants islamistes, des exécutions de Palestiniens. On a su depuis que, sous prétexte de rechercher les trois jeunes qu'il savait morts, le gouvernement en avait profité pour s'attaquer à des combattants palestiniens.

La mort des trois étudiants avait aussi fourni l'occasion à Netanyahu, le Premier ministre israélien, d'afficher publiquement une détermination à déclarer « la guerre totale » au Hamas, le rendant responsable, malgré ses dénégations, de l'enlèvement des trois jeunes. Car dans la concurrence qui se joue au sein du gouvernement de Tel Aviv, Netanyahu ne veut pas apparaître, vis-à-vis de ses coéquipiers de la droite nationaliste et religieuse, comme le plus tiède.

C'est en tout cas l'extrême droite qui s'est sentie renforcée par ces discours, au point que, le 1<sup>er</sup> juillet à Jérusalem, on a pu entendre des manifestants hurler « *Mort aux Arabes* » et que des Palestiniens, en divers endroits, ont été agressés. Le pire a été atteint la même nuit avec l'enlèvement dans le quartier de Chaoufat à Jérusalem-Est, d'un gamin palestinien de 16 ans qui a été ensuite brûlé vif. L'enquête gardée un temps secrète a rapidement révélé que les auteurs de cet acte barbare étaient trois militants ultranationalistes de

l'extrême droite israélienne. Alternant condoléances officielles à l'égard des parents du jeune et ton provocateur envers la population palestinienne, Netanyahu hésite cependant à lancer les troupes sur Gaza. En effet, à part la frange la plus extrémiste, la population d'Israël n'est vraisemblablement pas pressée de voir de jeunes soldats embarqués dans un nouveau conflit meurtrier, et de devoir vivre un nouvel état de guerre ouverte. Néanmoins, les bombardements continuent face aux tirs de roquettes, et de nombreux chars ont été acheminés à la frontière.

Depuis près de cinquante ans, l'ensemble de la population, Palestiniens des territoires occupés et d'Israël comme Israéliens juifs, est plongé dans une situation inextricable. La politique du gouvernement de Netanyahu, soutenu par les grandes puissances, et en premier lieu par les États-Unis, prive petit à petit les Palestiniens de leurs terres et du droit à un État, en développant une colonisation permanente. Au prix, pour onze millions d'habitants, juifs et arabes, d'un état de guerre tout aussi permanent.

La colère des jeunes Palestiniens, à Gaza comme en Cisjordanie, a éclaté en de multiples affrontements, avec les forces israéliennes mais aussi avec celles de l'Autorité palestinienne, comme récemment lors de l'attaque d'un poste de police à Ramallah. Au point que beaucoup se demandent si l'on n'est pas à la veille d'une nouvelle intifada, un nouveau soulèvement de l'ensemble de la population palestinienne. C'est aussi ce que craint un Netanyahu.

Viviane LAFONT

• Union européenne

# Selon Renzi et Hollande L'austérité c'est la faute des autres

**L'Italie va assurer pour six mois la présidence tournante du Conseil européen et son chef de gouvernement, Matteo Renzi, est allé faire son discours d'investiture devant le Parlement européen mercredi 2 juillet. Comme un sorcier peut invoquer la pluie, il a invoqué la croissance.**

Cette présidence n'a aucun pouvoir, car tout ce que décide l'Union européenne est le fruit de tractations permanentes entre les plus grandes puissances qui la composent : l'Allemagne, la France, l'Angleterre et l'Italie. Mais pour le chef d'État concerné, c'est l'occasion de jouer pendant six mois au grand leader européen virtuel. Comme acteur particulièrement agité, on se souvient de Sarkozy en 2008 qui à l'en croire avait sauvé l'Europe de l'effondrement économique, de la guerre à l'occasion de la crise en Géorgie, et de bien d'autres fleaux encore. Dans un style à peine plus sobre, le dirigeant italien a repris le rôle, en disant que, toujours pour sauver l'Europe, il fallait que celle-ci « mette la croissance au cœur de son agenda ».

Si le mot « croissance » signifie que la production de l'ensemble des entreprises s'élargit en trouvant pour leurs produits de nouveaux

marchés et en se mettant alors à réembaucher, cela, ni Matteo Renzi ni aucun chef d'État, aussi puissant soit-il, n'y peut rien. Tous le savent très bien : l'économie capitaliste n'est pas maîtrisable car elle est fondée sur la propriété privée et la recherche du profit maximum et immédiat de capitalistes concurrents.

En fait, en parlant de croissance, Matteo Renzi voulait surtout dire qu'il faudrait que les budgets des États, à commencer par le sien, l'Italie, soient un peu moins étouffés par le remboursement des dettes publiques. Évidemment, il n'imagine absolument pas de s'en prendre aux profits des banquiers pour cela. Il propose juste que l'Union européenne montre de la flexibilité en autorisant les États déjà très endettés à s'endetter encore plus. Face à lui se trouvent les dirigeants d'autres puissances comme l'Allemagne, qui craignent qu'un accroissement trop important de l'endettement de certains États européens ne retombe sur leurs propres finances en provoquant une nouvelle crise de la dette dans la zone euro.

Au-delà de ces aspects économiques, les gesticulations politiques de Renzi contre la rigueur budgétaire en en rendant responsable l'Allemagne rappellent des déclarations similaires de Hollande.

Et elles ont les mêmes raisons.

Dans de nombreux pays, comme l'ont montré les élections européennes, diverses forces politiques ont réussi à détourner le mécontentement social en désignant comme responsable l'Europe, et en sous-entendant la politique imposée par l'Allemagne et sa chancelière Angela Merkel. C'est le cas en Italie avec la Ligue du Nord et avec l'ex-camique Beppe Grillo et son mouvement 5 étoiles. C'est le cas en France avec le Front national qui a fait campagne contre l'euro, mais aussi avec des partis et courants, dits de gauche, qui eux aussi ont développé une démagogie désignant l'Europe comme cible. Des chefs d'État ou de gouvernement comme Hollande et Renzi font de même, cherchant à se défaire des responsabilités pour la politique d'austérité qu'ils imposent chacun dans leur pays.

Que ce soit en Italie ou en France, l'austérité n'est imposée ni par l'Allemagne ni par l'Europe, mais par les banquiers qui prélèvent leur rente sur les budgets publics et devant lesquels les gouvernements s'aplatissent, au point de forcer toute la population à payer pour que ceux-ci puissent continuer à s'enrichir et à spéculer. Un Renzi ou un Hollande auront de plus en plus de mal à le faire oublier.

P. R.

• Au sommaire de **Lutte de classe n° 161** (juillet-août 2014)

- L'impérieuse nécessité d'un parti représentant les intérêts politiques de la classe ouvrière
- L'économie capitaliste en route vers la prochaine crise financière
- Automobile : L'offensive patronale et les intérêts des travailleurs
- Allemagne : La première économie du continent serait-elle responsable de la crise ?
- Irak : Une guerre civile

- produit de décennies de manœuvres impérialistes
- Afrique du Sud : Après les élections du 7 mai : discrédit de l'ANC et combativité ouvrière
- Côte d'Ivoire : Pendant que le pouvoir parle de stabilité politique et de reprise économique, où en est la situation des classes populaires ?
- États-Unis : Henry Ford : génie industriel et exploiteur féroce



- Annexe : Résultats des élections européennes en France

Prix : 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,66 euro

• Afrique du Sud

# Grève géante dans la métallurgie

**Après les cinq mois de grève victorieuse des 70 000 mineurs sud-africains, près de 220 000 travailleurs de la métallurgie sont entrés en lutte le 1er juillet pour des augmentations de salaire.**

Rejetant l'offre du patronat qui proposait au mieux 10 % d'augmentation, des centaines de milliers de travailleurs de la métallurgie se sont lancés dans une grève géante. C'est une des grèves les plus massives de l'histoire du pays. Dès le début de la grève, des manifestations ont été organisées dans les plus grandes villes du pays : Johannesburg, Le Cap et Durban. Et moins d'une semaine après son déclenchement, d'autres secteurs comme l'automobile ont été affectés par les conséquences de la grève : le constructeur General Motors a dû arrêter à cause du manque de certains composants et BMW a fait de même avec son usine de Pretoria.

Il y a deux ans, en août 2012, la répression policière contre les mineurs grévistes de Marikana, dans la région minière du

nord de l'Afrique du Sud, avait fait 34 morts. Les images de la fusillade avaient fait le tour du monde. La révolte des mineurs avait secoué la toute-puissance des trusts miniers anglo-sud-africains et ébranlé le pouvoir

du président noir Jacob Zuma, successeur de Nelson Mandela à la tête de l'ANC. Après ce massacre, la vague de grèves sauvages déclenchée sans l'accord de la confédération syndicale principale COSATU, très liée

au pouvoir de l'ANC, s'était poursuivie encore sur plusieurs mois, touchant de nombreuses mines.

Au début de l'année 2014, les mineurs sont repartis en lutte pour une grève de cinq

mois, jour pour jour, au bout de laquelle ils ont réussi à faire plier les géants du platine. Sans obtenir le doublement de leur salaire, ce qu'ils réclamaient, ils ont obligé le patronat à céder une augmentation de près de 50 % sur trois ans avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> juillet 2013 et la réintégration de tous les mineurs licenciés pendant la grève.

C'est dans ce contexte qu'arrive cette mobilisation des travailleurs de la métallurgie et dont le syndicat NUMSA, pourtant membre de la confédération COSATU, s'était fait remarquer il y a quelques mois en refusant pour la première fois d'appeler à voter pour l'ANC aux élections législatives de mai 2014, exprimant ainsi le mécontentement profond de ses adhérents vis-à-vis du pouvoir actuel.

Cette grève de la métallurgie vient confirmer la combativité de la classe ouvrière sud-africaine. Elle incarne un espoir considérable pour tous les exploités, et pas seulement en Afrique du Sud.

Pierre ROYAN



Les grévistes manifestant à Johannesburg

• Italie

# Chez Maserati à Turin Conditions de travail insupportables pour les uns, chômage pour les autres

**D'après le PDG du groupe Fiat Sergio Marchionne, « faire grève porte atteinte à l'image de l'Italie dans le monde », rien de moins ! L'heure de grève appelée par le syndicat Fiom-Cgil le 16 juin pour tenir une assemblée avec les travailleurs de l'usine Maserati de Grugliasco, en banlieue de Turin, a suscité sa fureur. Et d'écrire une lettre à tous les salariés de cette usine, où il a imposé en 2011 un accord de compétitivité drastique, pour affirmer qu'on ne peut continuer ainsi et dire qu'il renonçait à sa décision de reprendre dans l'usine 500 ouvriers de Fiat actuellement mis au chômage.**

Le scandale, selon Marchionne, est que 209 travailleurs aient fait grève une heure, dans cette usine de quelque 2000 ouvriers, et fait perdre la production de 11 voitures. D'après lui, « il n'existe aucun autre pays au monde où une minorité peut ainsi nuire à la liberté de travailler des autres ». On peut apprécier ce commentaire d'un PDG qui n'hésite pas à fermer des usines, à mettre des milliers de travailleurs au chômage pour des années, à licencier ceux qui résistent.

Le vrai scandale est les conditions de travail chez Maserati. L'usine travaille à plein régime pour produire ces voitures destinées aux riches bourgeois de ce monde, en particulier les nouveaux riches chinois prêts

de trois à deux semaines cet été. Belle surprise pour des travailleurs qui voyaient enfin venir le moment de se reposer un peu !

Pour faire accepter tout cela Fiat fait planer un chantage constant sur les travailleurs : s'ils n'acceptent pas, il y en a dehors des milliers d'autres, au chômage, qui pourraient les remplacer.

En appelant à une heure de grève, les intentions de la Fiom-Cgil étaient bien limitées : il s'agit seulement pour elle de faire reconnaître son droit à être présente dans l'usine, que la direction de Fiat lui nie. Mais au moins cela vient rappeler que ce sont les ouvriers qui produisent ces fameuses Maserati et qu'au fond Marchionne a plus besoin d'eux qu'eux n'ont besoin d'un Marchionne.

Celui-ci a d'ailleurs dû annoncer que finalement il reprendra bien dans l'usine les 500 travailleurs prévus. Eh oui, les patrons ont besoin des ouvriers, et c'est bien ce qui le fait enrager.

Correspondance L'Internazionale (UCI-Italie)

• Thaïlande **Un esclavage dont profitent les capitalistes de la distribution**

Une enquête du journal anglais le *Guardian* du 10 juin, dénonçant l'esclavage dans les pêcheries en Thaïlande, a provoqué un nouveau scandale dans le monde des grandes surfaces.

Après l'affaire du Rana Plaza, qui a mis en lumière les conditions innommables d'exploitation des ouvrières du textile, ce sont encore les enseignes Carrefour, Wallmart ou Aldi qui sont mises en cause. Elles prétendent de nouveau n'être au courant de rien et ne pas contrôler les conditions de travail de CP Foods, l'entreprise thaïlandaise qui les fournit. Mais la seule chose qui les intéresse est le faible prix d'achat de crevettes thaïlandaises qui ont pourtant le goût du sang.

Le *Guardian* a révélé que les bateaux de pêche se fournissent en main-d'œuvre auprès des filières de clandestins birmans ou cambodgiens. Ces migrants, trompés

par les passeurs, sont vendus quelques centaines d'euros, enfermés sur des bateaux, drogués aux amphétamines pour leur permettre de travailler 22 heures sur 24. S'ils tentent de se sauver, on les mutilé, on leur casse les dents ou on les tue. Ils peuvent rester ainsi deux voire trois ans sur ces bateaux, leur seul espoir est de s'en échapper comme ont pu le faire ceux qui ont témoigné.

Dans un rapport publié le 20 juin, le Département d'État américain a accusé la Thaïlande aux côtés de la Malaisie et du Venezuela, de ne pas lutter suffisamment contre la traite d'êtres humains. Des sanctions pourraient être prises. Parallèlement Carrefour, échaudé par les derniers scandales, a annoncé mettre fin à ses contrats avec l'entreprise thaïlandaise CP Foods. Mais pour un scandale révélé, combien sont étouffés ?

Aline URBAIN

## • Sarkozy en garde à vue

# Retour de boomerang ?

**Sarkozy et ses idolâtres se sont offusqués de sa mise en garde à vue dans une affaire de corruption, comme si cette situation embarrassante ne pouvait être infligée à un ex-président. Pourtant, la situation d'ex-président ne fait pas partie des exceptions juridiques qui permettent d'y échapper. Il s'est plaint de la douzaine d'heures qu'il a passées en garde à vue. Mais, comme l'a souligné un magistrat, dans une telle affaire, c'est encore un temps court !**

Il n'y a donc nul acharnement contre Sarkozy sauf à considérer que l'ex-président serait intouchable. Lui et ses partisans ont comparé sa situation à celle de Cahuzac. Mais, pris dans la nasse de ses mensonges, celui-ci a finalement décidé d'avouer à la justice qu'il détenait bien un compte en Suisse. C'est presque une vétille comparé à toutes les affaires au milieu desquelles nage Sarkozy, de Karachi à son compte de campagne présidentielle.

L'ironie de la situation est que la droite a beaucoup fait pour durcir les conditions de la garde à vue, pour maintenir le prévenu dans une situation aussi inconfortable que possible, le tout sous les applaudissements du syndicat de policiers Alliance, aussi à droite que le Syndicat de la magistrature peut être classé à gauche.

En mai dernier, on a pu entendre encore ce syndicat de policiers monter au créneau contre l'idée que l'avocat pourrait assister à toute

## • UMP

# Juppé joue au « Monsieur Propre »

Alors qu'une bonne partie des ténors de l'UMP se sont déversés en attaques haineuses contre les juges qui ont osé mettre Sarkozy en examen, quelques-uns, et en particulier les principaux rivaux de ce dernier, ont affiché une solidarité beaucoup plus réservée.

Il en va ainsi de Fillon et d'Alain Juppé, qui a appelé à ne pas « vilipender la justice ». Lui-même a été condamné en 2004 à quatorze mois de prison avec sursis et un an

d'audition de la garde à vue, comme cela se pratique dans les pays anglo-saxons. Une disposition finalement écartée de la réforme judiciaire sur intervention du ministre de l'Intérieur actuel, Bernard Cazeneuve.

En 2001, sous Jospin Premier ministre, on recensait 335 000 gardes à vue. En 2008, sous Sarkozy président, elles frisaient les 600 000 et 900 000 l'année suivante. C'était alors

devenu le meilleur moyen pour les policiers de « faire du chiffre » et ainsi d'empocher la PRE, la « prime de résultats exceptionnels » instaurée par Sarkozy en 2004 quand il était ministre de l'Intérieur pour récompenser les policiers zélés.

Que Sarkozy se retrouve à son tour pris dans les mailles d'un filet qu'il a largement contribué à tisser, n'est-ce pas justice ?

Jacques FONTENOY

d'inéligibilité pour le financement occulte du RPR (l'ancêtre de l'UMP) par des emplois fictifs à la mairie de Paris et avait d'ailleurs accepté de « porter le chapeau » en lieu et place de son supérieur Chirac. Il est vrai que pour un détournement d'argent public qui avait duré de 1983 à 1995, la justice avait été clémente.

En tout cas, Juppé trouve que Sarkozy, lui aussi, devrait apprendre à se taire et il estime que suffisamment de temps est maintenant passé pour

qu'il se présente en « Monsieur Propre » de l'UMP, candidat à prendre la direction du parti à la place d'un Copé discrédité.

Au fait, Juppé est aussi le Premier ministre qui en 1995 avait dû remballer ses attaques contre les retraites devant une grève des cheminots et de la fonction publique qui avait paralysé le pays pendant plusieurs semaines. « Monsieur Propre » ou pas, c'est surtout de cela qu'il faut se rappeler.

F. J.

## • Presstalis

# La loi du profit s'impose

**Comme nous l'avons déjà annoncé, Lutte Ouvrière ne sera plus distribuée dans les kiosques à journaux par la société de messagerie Presstalis en raison des tarifs prohibitifs imposés par cette société.**

L'entreprise Presstalis a succédé aux NMPP (Nouvelles Messageries de la Presse Parisienne) issues du souci, après la guerre de 1939-1945, d'assurer la distribution de la presse dans tous les secteurs du pays, de la même manière et quels que soient les moyens des différents titres. Le but affiché de ce système était d'assurer le pluralisme dans une société en pleine reconstruction.

Pour cela un système coopératif de distribution mutualisée était mis en place, dans lequel les plus gros payaient pour les plus petits. Grâce à ce système, encadré par la loi Bichet de 1947, notre hebdomadaire et d'autres pouvaient être présents dans la plus petite maison de presse du village le plus reculé, sans coût supplémentaire pour le lecteur comme pour le kiosquier.

Depuis la naissance de ce

système, les gros éditeurs (Hachette, Dussault, Amaury...) n'ont eu de cesse de remettre en cause ces dispositions afin de cesser de payer pour les petits. Le risque, pour la population, c'est de ne trouver dans les kiosques que les publications « rentables », c'est-à-dire celles des éditeurs les plus riches, les plus petits devant payer au prix fort le droit d'être présent dans les linéaires.

Conflit après conflit, les salariés des NMPP devenues Presstalis ont lutté pour conserver leurs emplois, et alerté la population du hold-up que les gros éditeurs mettaient en place contre la liberté de lire ce qu'on veut, sans coût supplémentaire.

Conflit après conflit, ces salariés ont été contraints de lâcher du terrain face au rouleau compresseur des médias capitalistes. Comme tous les

salariés en lutte, ils ont été accusés de « prendre les lecteurs en otage », traités de « voyous de la CGT aux salaires mirobolants ». Pendant ce temps les véritables profiteurs de la société restructuraient, filialisaient, externalisaient la production pour supprimer des emplois.

Aujourd'hui le couperet

tombe, le coût de la distribution en kiosques pour un titre tel que *Lutte Ouvrière* devient trop important pour qu'il puisse être distribué par Presstalis. Mais gageons que la presse réactionnaire, people et débilite sera toujours présente en bonne place chez votre marchand de journaux favori.



## Insulte au peuple algérien

Le gouvernement français ayant décidé de convier des militaires algériens aux cérémonies du 14 juillet, avec ceux de 80 pays ayant participé à la Première Guerre mondiale, des députés du Front national sont aussitôt montés au créneau. Ils y voient une insulte aux soldats français tués par le FLN.

L'armée française, que prétendent défendre ces nostalgiques du passé colonial, s'illustra en Algérie par bien d'autres opérations que des défilés. Cela commença par les populations asphyxiées dans les grottes lors de la conquête pour s'achever avec tous les Algériens tués ou torturés pendant la guerre d'indépendance. Jean-Marie Le Pen, fondateur du Front national, s'est illustré parmi les tortionnaires.

Pendant plus d'un siècle, les troupes françaises imposèrent l'ordre colonial, écrasant ceux qui tentaient de relever la tête. L'envoi forcé des combattants algériens sur les fronts de la Première Guerre mondiale pour servir de chair à canon au service de l'impérialisme français constitua un épisode particulièrement sanglant de cette domination.

C'est tout cela que rappellent aujourd'hui en Algérie les anciens combattants de la guerre d'indépendance.

Alors, si quelqu'un doit se sentir insulté par la présence de militaires algériens au défilé du 14 juillet aux côtés de l'armée française, c'est bien plutôt le peuple algérien.

Daniel MESCLA

### • SNCM

## Poursuite de la grève

# Le personnel veut des garanties

« On ne va pas faire la saison tranquillement pour se faire manger à la rentrée » a déclaré un représentant de la CGT. En effet si la grève à la SNCM n'avait pas eu lieu et que les vacanciers aient été transportés normalement, la rentrée aurait sans doute vu un grand nombre de marins et de sédentaires jetés à la rue. Le secrétaire d'État aux Transports, Frédéric Cuvillier, vient de révéler le 4 juillet que le gouvernement envisage en effet la mise en redressement judiciaire de la compagnie maritime.

En faisant grève et en bloquant les différents navires de la SNCM et celui de la CMN, le Kallisté, les grévistes montrent qu'il faut compter avec eux.

De fait, à en juger par les clameurs que cette grève a suscitées tant dans les rangs du patronat du port de Marseille que de celui de Corse, on mesure combien le travail des marins est indispensable aux économies locales. Ce sont 30 000 croisiéristes perdus pour les commerces à Marseille, des dizaines de milliers de touristes qui ne sont pas venus dans les hôtels et les restaurants de Corse.

Le 3 juillet, 200 à 300 « socioprofessionnels » ont attaqué le navire Jean-Nicoli à Porto Vecchio, à coups de pierres et de fusées-parachutes, ils ont brûlé les amarres pendant que les marins se défendaient avec les lances à incendie. Ils ont tagué à la bombe sur le bordé tribord du navire « vive

*Corsica Ferries, vive Moby Line, fora (dehors) CGT* ». Ainsi, ils



souhaitent des navires de sociétés privées manœuvrés par des marins non syndiqués. Le Jean-Nicoli, ainsi que les autres navires de la SNCM, sauf un, sont rentrés à Marseille.

Les rotations avec le Maghreb sont également interrompues, ce qui représente une grande part du trafic voyageurs du port de Marseille, surtout en période de vacances.

Si les marins de la SNCM sont en grève depuis le 24 juin, c'est qu'ils craignent de se

retrouver à la rue. En janvier dernier, la perte de près de 500 emplois leur avait été imposée assortie de la promesse de commander aux chantiers STX de Saint-Nazaire quatre nouveaux navires et de l'assurance sur la pérennité de la compagnie. Enfin, ils demandaient l'application de la réglementation française du travail à tous les navires assurant le cabotage en France.

Mais les actionnaires en ont décidé autrement. Les

actionnaires sont, pour 25 % l'État et pour 66 %, Transdev qui réunit Véolia et la Caisse des dépôts et consignations. C'est donc l'État à 50 %. Des armateurs proposent de reprendre l'entreprise dont Véolia veut se dessaisir.

La SNCM et la CMN ont obtenu la délégation de service public de la part de l'exécutif de Corse pour assurer la continuité territoriale entre la Corse et le continent, ce que celui-ci menace de remettre en cause. Quant aux collectivités territoriales, la Ville de Marseille, le conseil général et la communauté urbaine, elles, demandent un moratoire de quatre mois suspendant toute décision de redressement judiciaire et de finaliser un projet de reprise.

Tous demandent aux marins de reprendre le travail, mais l'incertitude de l'avenir et la confusion restent totales. Obtenir des garanties pour leur avenir est bien le minimum. Sans cette grève chacun allait tranquillement vers la liquidation de la SNCM et, de nouveau, de nombreux emplois supprimés.

Correspondant LO

### • Toyota – Onnaing (Nord)

## Face à la répression antisyndicale, le combat continue

À Toyota près de Valenciennes, les attaques contre les militants syndicaux sont intervenues au moment où la production de la Yaris « restylée » démarre, avec la mise en place d'une équipe de nuit et une nouvelle organisation du travail.

« Organisation » c'est beaucoup dire ! Il y a un tel manque d'effectif que les cadences sont intenable. Dans tous les secteurs, les travailleurs doivent littéralement courir et les charges de travail sont trop lourdes. Des équipements prévus pour porter des pièces lourdes ou faciliter le travail ne peuvent même pas être utilisés, faute de temps. De nombreux travailleurs n'en peuvent plus, les arrêts maladies se multiplient à cause de la fatigue, des tendinites. Du coup, de nombreux chefs remplacent

les absents sur les lignes, et il devient même difficile de se faire remplacer pour aller aux toilettes. Mais un peu partout, la direction cherche encore à réduire les effectifs. Le travail est si dur que des intérimaires, qui avaient pourtant tout fait pour être pris, ont arrêté leur contrat.

Avec de telles cadences, les défauts sur les voitures se multiplient : déjà près de 800 doivent être retouchées. Mais les responsables expliquent que c'est parce que les ouvriers suivent mal les protocoles, et cela se traduit par des heures supplémentaires imposées tous les jours !

Le ras-le-bol se fait sentir, « ça ne peut pas durer comme ça » entend-on de plus en plus. Au service des retouches, la direction n'a pas pu trouver de volontaires pour travailler le samedi et le dimanche soir : elle a dû l'imposer.

Dans ce contexte, la

campagne contre la répression visant les militants CGT prend tout son sens. En s'attaquant à ceux qui tentent de s'opposer à l'aggravation des conditions de travail et aux bas salaires, en menaçant de les licencier et en tentant de les empêcher d'agir, la direction de Toyota s'attaque en fait à tous les travailleurs, pour aggraver encore l'exploitation et augmenter les profits des actionnaires.

À l'appel de la CGT, de nombreux militants et personnalités ont apporté leur soutien pour exiger de la direction de Toyota qu'elle retire les sanctions et menaces de licenciements visant les militants de la CGT de l'usine.

Lundi 7 juillet, la direction a rencontré le secrétaire de la Fédération des travailleurs de la métallurgie CGT, le secrétaire départemental Métallurgie et deux militants de la CGT Toyota. Elle a indiqué que par « souci d'apaisement »,

elle ne mettrait qu'un avertissement au dirigeant de la CGT de Toyota sur lequel pesait une menace de sanction allant jusqu'au licenciement. C'est un recul de sa part. Mais une sanction pour une activité militante parfaitement légale, comme entre autres, avoir distribué un tract syndical dans le couloir à l'entrée de l'usine, cela reste inacceptable.

Et la direction de Toyota ne s'est engagée sur rien d'autre, ni sur le retrait des cinq jours de mise à pied contre une autre déléguée CGT, imposés suite à un véritable coup monté basé sur de faux témoignages, ni sur les nombreuses sanctions à l'encontre de plusieurs délégués et militants de la CGT.

Mardi 8 juillet, des représentants de la CGT du Nord et de la Fédération CGT de la métallurgie ont pris la parole devant la quasi-totalité des 150 ouvriers d'Outinord en débrayage, où des militants

sont aussi menacés. 150 militants CGT du Nord, du Pas-de-Calais et de la Fédération de la métallurgie sont venus devant Toyota pour des prises de parole et une distribution de tracts, manifestant de nouveau leur refus des sanctions qui pèsent sur les militants de Toyota, et pour le respect des libertés ouvrières et syndicales. L'accueil était chaleureux.

Car il est clair qu'au-delà des militants syndicaux, ce sont tous les travailleurs de Toyota et aussi des autres entreprises qui sont visés : il ne faut pas que la direction de Toyota-Onnaing réussisse à ouvrir une brèche dans laquelle le reste du patronat ne manquerait pas de s'engouffrer.

Correspondant LO

Pour soutenir la campagne de soutien : signez l'appel en visitant le blog : <http://stoprepressiontoyota.blogspot.fr/>



## • Air France – Orly-Ouest

# Les passagers craquent, le personnel aussi

**Avec l'été, les publicités fleurissent sur des vols idylliques vers des lieux de vacances paradisiaques. Mais le rêve est pour les habitués de la classe affaires, pas pour ceux de la classe « éco » ou des vols low cost, ni pour le personnel des aéroports et des compagnies confronté à des conditions de travail insupportables.**

Ainsi, mercredi 27 juin, une salariée d'Air France affectée au départ-avions en piste à Orly-Ouest a tenté de se suicider chez elle. Aussitôt, une représentante de la direction a déclaré : « *Ce n'est pas arrivé sur le lieu de travail, ce ne peut donc pas être imputé au travail.* » C'est honteux, et faux.

Dans une lettre ouverte, cette salariée a expliqué les raisons de son geste : un travail intenable du fait des sous-effectifs, la polyvalence accrue, les logiciels de gestion de l'activité qui fonctionnent mal, le mépris d'une hiérarchie sourde aux réclamations du personnel...

La direction locale admet que « *le pôle clients* » – enregistrement des bagages et embarquement des passagers – « *est en souffrance* ». Mais, pour y faire face, elle propose au personnel concerné... de travailler plus, et plus longtemps lors des pointes, mais sans embauche !

Car au « Passage », c'est-à-dire l'embarquement, comme dans les autres secteurs de la compagnie, il s'agit encore et toujours de faire des économies et de réduire les effectifs.

Air France peut clairoonner qu'elle est revenue « dans le vert », et ses actionnaires s'en féliciter, ses salariés savent de quel prix on le leur fait payer.

Au Passage, l'objectif patrimonial est d'automatiser au maximum la phase d'accès à l'avion. Avec un personnel réduit au minimum, les passagers, qui doivent souvent se débrouiller pour acheter leurs billets et s'enregistrer sur Internet, éditer leurs cartes d'embarquement et étiquettes

de bagage, doivent maintenant placer eux-mêmes sacs et valises dans des appareils dits DBA (dépose bagage automatique).

Vendredi 4 juillet à Orly, un jour de grands départs, en fin de matinée, plus d'une centaine de personnes piétinaient pour déposer leurs bagages aux quatre DBA, incapables d'absorber un tel flux. La foule augmentant sans guère avancer, la tension a explosé contre les employés présents. Cris, insultes, crachats : tout y est passé.

Devant des passagers en colère dont ils ne pouvaient résoudre les problèmes, dix-huit salariés ont craqué

nerveusement et ont dû se rendre au centre médical. Chaque jour ou presque, certains s'effondrent en pleurs, s'évanouissent. En un mois, plus de vingt « *accidents de travail pour risques psycho-sociaux* » (on les nomme ainsi !) ont été enregistrés. Et il peut y avoir des gestes désespérés, comme celui de la salariée du départ-avions.

Air France, dans ses publicités, prétendait « *faire du ciel le plus bel endroit de la terre* ». Mais elle se garde bien de s'étendre sur les conditions de travail quelle impose à ses salariés, sur terre comme dans les airs.

**Correspondant LO**



## • Aéroport de Roissy

# Grève au ménage de la gare TGV

**À Roissy « il y a un problème », comme l'ont dit les salariés grévistes du ménage installés au milieu du hall de la gare TGV, en s'adressant par tract aux passagers et au personnel de l'aérogare. Ils en ont assez du sous-effectif permanent, eux qui sont passés de 17 à 12, dont sept en CDI. Et dans quelles conditions !**

Ils mangent dans le local technique entre les machines de nettoyage, les batteries et tout le matériel. Comme souvent dans les entreprises de ménage, le matériel est donné au compte-goutte, jusqu'au papier toilette des passagers, et il n'y a pas de tenue de travail de rechange. Les travailleurs dénonçaient aussi les menaces de licenciement du responsable d'équipe, et demandaient enfin un changement de coefficient pour ceux qui ont plus de cinq ans d'ancienneté.

Lundi 7 juillet, seulement trois jours après le début de la grève, deux responsables sont arrivés de Montpellier et se sont empressés de vociférer devant la crasse du hall. Dès leur descente d'avion, ils ont appelé un huissier, la police et une équipe de non-grévistes d'une autre agence pour nettoyer. En plus ils ne reconnaissent même pas les salariés de leur société !

Il faut dire que si les salariés en fixe ont pour certains plus de quinze ans d'ancienneté,

ils ont subi plusieurs transferts depuis l'ouverture de la gare TGV en 1994. Leur employeur a été Challancin, puis ISS et depuis un an Sud Service, lequel appartient au groupe Nicollin, 1 800 salariés divisés en diverses sociétés et agences. Les salariés de Roissy relèvent de l'agence de Versailles (150 salariés) mais les responsables viennent de Montpellier... et personne ne comprend rien à cette organisation. Derrière cela, le donneur d'ordres est toujours la SNCF. Et d'un contrat à l'autre, les conditions ont empiré car lors des appels d'offre, il y a toujours des patrons pour chercher à emporter le marché au moindre coût, pensant

qu'ils arriveront à faire trimer plus les agents.

Les salariés de la SNCF, des agents du ménage des terminaux, des passagers sont venus saluer les grévistes, et chacun d'expliquer que c'est pareil dans leur entreprise. Comme leur a dit une salariée du ménage du Terminal 2, mais qui est d'un autre groupe (3S) : « *Il faudrait qu'on se donne la main.* »

Finalement, le responsable d'équipe ne sera pas licencié, les coefficients seront payés, la direction cherchera un autre local pour les pauses, et les grévistes ont repris le travail satisfaits de s'être fait entendre.

**Correspondant LO**

## • PCM – Champtocé

# Grève pour les temps de pause

Depuis une dizaine de jours, à PCM, entreprise de 300 personnes du Maine-et-Loire spécialisée dans la fabrication de pompes à pétrole et filiale du groupe Gévélot, la direction faisait le tour des 130 ouvriers de production. Et de leur expliquer que dorénavant le personnel posté en 2x8 ne pourrait plus prendre sa pause déjeuner, qui est de 25 minutes, au moment choisi par le salarié lui-même, comme c'est l'usage depuis de nombreuses années, mais dans une plage horaire très restrictive et ne tenant plus compte des habitudes et envies de chacun.

Jeudi 26 juin, malgré le mécontentement des travailleurs en équipe et plusieurs réunions des délégués du personnel, la direction semblait vouloir passer en force. C'est pourquoi au matin l'ensemble de l'équipe en CDI, plus une bonne partie des précaires (intérimaires et CDD), ont débrayé. Ils ont été rejoints, malgré la fatigue, par des collègues de l'équipe de nuit puis, dès la prise de poste, par l'ensemble du personnel de l'atelier travaillant à la journée. Puis ce fut le tour de ceux de l'équipe d'après-midi de rejoindre le piquet.

En fin de matinée et devant l'ampleur de cette mobilisation, craignant sans doute qu'en cette période de restructuration de l'entreprise le climat ne se détériore et réveille les techniciens et cadres qui auraient pourtant bien des revendications à porter, la direction a revu sa copie.

Voyant ses revendications satisfaites, l'assemblée des grévistes n'en a pas moins décidé de terminer la journée en grève et de ne reprendre le travail que le lundi matin. Comme le déclarait un délégué à la fin de l'assemblée générale : « *Non seulement il n'y a pas de petits combats, mais ce sont bien la solidarité et la détermination qui sont les seules possibilités de changer le rapport de force afin de poser à la rentrée l'embauche des précaires en CDI.* »

**Correspondant LO**

### • Accident de Brétigny

# Les responsabilités criminelles de la SNCF

**Dans un rapport accablant pour la SNCF, les experts désignés par la justice viennent de dénoncer « un état de délabrement jamais vu ailleurs » du secteur des voies ferrées de Brétigny, où un déraillement avait fait sept morts et 61 blessés le 12 juillet 2013.**

Un premier rapport d'un expert indépendant avait déjà conclu, vu le nombre de boulons desserrés ou cassés, à « l'accident inévitable ». Ceux désignés par la justice estiment que la désagrégation complète de l'aiguillage s'est étalée sur plusieurs mois. Les enquêteurs ont ainsi repéré 200 anomalies sur l'aiguillage directement à l'origine de l'accident. Certains de ces défauts avaient été dûment signalés depuis des mois, voire des années. Par exemple l'éclisse, une barre métallique de dix kilos qui relie ici deux rails dans un aiguillage et qui avait causé le déraillement, ne tenait plus que par un boulon sur quatre – un défaut avait été signalé à trois reprises lors de précédentes inspections, sans résultat.

Les directions de la SNCF

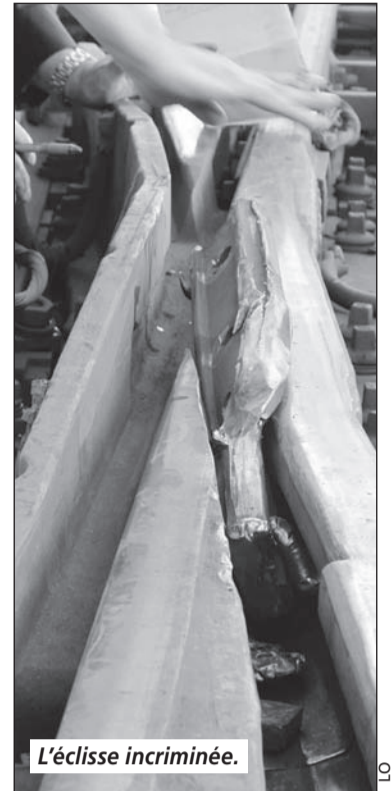
et de RFF contestent aujourd'hui « formellement » les conclusions de l'enquête. Elles ne manquent pas de culot ! La dégradation de l'aiguillage de Brétigny n'a en fait rien d'exceptionnel. Dans tout le pays, les cheminots en signalent. Fin mars, un aiguillage dont le cœur est fissuré a été signalé par des cheminots au nord d'Orléans – la SNCF l'a laissé en fonctionnement ! À Noisy-le-Sec, en Seine-Saint-Denis, les deux experts ont noté que les « défauts » et autres « fissurations » des attaches élastiques reliant les rails aux traverses de béton sont nombreux. Aux Mureaux, dans les Yvelines, un accident comparable à celui de Brétigny a été évité de justesse : « Quand on passait à cet endroit, ça tapait fort », rappelle un conducteur. « Nous avions

alerté la direction, qui n'avait pas donné suite. » Il y avait en réalité une fissure sur un rail. À Argenteuil, dans le Val-d'Oise, les conducteurs ont baissé de leur propre initiative la vitesse de 110 km/h à 50 km/h « parce qu'on ne le sent pas », etc.

En fait, l'accident de Brétigny n'est que le révélateur d'un délabrement général du réseau, causé par des années d'économies, notamment sur l'entretien des voies, demandées par le gouvernement. Cela ne peut que déboucher sur de nouvelles catastrophes. Le recours croissant à la sous-traitance, les suppressions de postes massives, entre autres dans les brigades chargées de la sécurité des voies, partout l'âge moyen des voies s'est allongé, les renouvellements des voies, du ballast, des rails ont été espacés. Et les délais accrus entre les contrôles multiplient les risques. Les cheminots et leurs syndicats le dénoncent depuis longtemps, en vain.

Les cheminots ont fait grève, il y a un mois, contre les suppressions de postes, la dégradation des conditions de travail et la réforme ferroviaire qui va accroître les risques de dysfonctionnement. Ils ont alors eu contre eux le gouvernement PS et tous les médias bien-pensants. Les uns et les autres se sont ainsi rendus complices de cette politique criminelle d'économies, la même qui a abouti à l'accident prévisible de Brétigny.

Michel BONDELET



L'éclisse incriminée.

## Mépris pour les victimes

La façon dont la SNCF traite les victimes de l'accident de Brétigny est significative de son mépris envers les cheminots et les usagers, et le journal *Le Parisien* rapporte que les propositions d'indemnisation sont dérisoires. Ainsi, un jeune de 27 ans, qui a des séquelles

au dos, des migraines et un traumatisme psychologique, s'est vu proposer 9 400 euros pour solde de tout compte !

Économies sur l'entretien des voies, économies sur les conséquences, la SNCF croit toujours pouvoir s'en sortir à bon compte.

### • Steelcase – Wisches (Bas-Rhin)

## À l'annonce de la fermeture, la colère des travailleurs !

**L'annonce de la fermeture de l'usine Steelcase de Wisches, un village au fond de la vallée de Schirmeck, et du transfert de la production en Espagne et en Tchéquie, est tombée il y a quinze jours pour les 300 salariés dont une centaine de travailleurs intérimaires.**

Steelcase, qui fabrique du mobilier de bureau et se présente comme le leader mondial dans ce domaine, avait déjà fermé fin 2010 une usine à Marlenheim avec 120 travailleurs licenciés et 80 transférés à l'usine de Wisches justement. Les 80 rescapés, si l'on peut dire, ne se faisaient guère d'illusion sur la prétendue pérennité de l'usine de Wisches. Alors, le premier moment d'abattement passé, la colère a pris le dessus.

D'autant que la direction multiplie les provocations : comme le travail n'a pas vraiment repris après l'annonce de la fermeture, elle a proposé une prime de 70 euros si les ouvriers reprenaient le travail car, selon elle, il y a du travail jusqu'en décembre, c'est-à-dire jusqu'à la fermeture. Cette proposition n'a fait que jeter de l'huile sur le feu et même si la direction est montée jusqu'à 200 euros cela n'a rien changé. Depuis, les travailleurs sont mobilisés pour faire entendre leur colère.

Ils ont rencontré beaucoup de sympathie parmi la population d'une région qui est sinistrée depuis des dizaines d'années, après la disparition des usines textiles et avec des entreprises qui licencient régulièrement.

Vendredi 4 juillet, environ 200 travailleurs ont fait le déplacement au siège de Steelcase à Schiltigheim, dans la banlieue de Strasbourg. Des anciens de Marlenheim étaient venus les accompagner ainsi que des délégations d'autres usines de la région. Une grosse partie des travailleurs ont pénétré dans le siège, fait une promenade dans les bureaux quasi vides – la direction avait fortement encouragé les employés à prendre des RTT – avant de se retrouver face au directeur et à la DRH qui n'en menaient pas large. Le délégué de la CGT a ouvert le feu en leur demandant de s'expliquer devant les travailleurs sur les raisons de la fermeture, sur la garantie que les salariés ne seraient pas abandonnés à

Pôle emploi.

Lorsque le directeur a osé dire qu'il était sensible à leur situation, des huées et des cris de colère l'ont immédiatement interrompu. L'exaspération est encore montée d'un cran lorsqu'il a voulu expliquer qu'il ne fermait pas l'usine mais transférait la production ailleurs et que Steelcase ferait tout ce qui était possible pour qu'il y ait un repreneur. L'ex-représentant syndical de Marlenheim, un des organisateurs du

mouvement en 2010, a alors pris la parole pour le traiter de menteur, rappelant que 80 % de ceux qui ont été licenciés alors n'ont pas retrouvé d'emploi, si ce n'est au mieux quelques missions d'intérim. « Dites-nous pourquoi vous délocalisez, allez dites-le, que c'est pour faire encore plus de fric ! », dénoncèrent certains.

Le directeur ayant repris la parole pour dire que l'usine avait perdu 6 millions d'euros depuis le début de l'année, cela

a été un tollé car tout le monde sait que c'est une goutte d'eau dans les profits de Steelcase. Pendant près d'une heure, les travailleurs ont exprimé leur colère et ils ont fini la séance sur la promesse qu'il n'en avait pas fini avec eux et que la prochaine fois, ils ne seraient peut-être pas aussi gentils. « Vous nous pourrissez la vie, eh bien comptez sur nous pour vous pourrir votre été », a lancé l'un d'eux avant de quitter la salle.

Correspondant LO

### • PSA Rennes

## Un débrayage et un avertissement

À l'usine PSA de Rennes, la Peugeot 508 « restylée » est lancée et cela nécessite, selon la direction, de remplir « les concessions ». Donc, pour elle, s'il y a des arrêts de lignes, il faut récupérer.

C'est ce qui s'est passé après que la direction a fait chômer le mercredi 2 juillet à cause d'un manque d'approvisionnement. Une usine sous-traitante était paralysée par une grève sur les salaires et une autre aurait livré de mauvaises pièces.

Jeudi 3 juillet, le travail a repris mais les travailleurs ont été informés qu'ils devraient travailler dès le samedi suivant pour récupérer la production manquante ! Cette nouvelle a suscité de la colère dans les ateliers, car, bien sûr, beaucoup avaient prévu quelque chose ce jour-là.

Mais pour la direction, cette décision est aussi une façon de tester la réaction des travailleurs alors qu'elle vient de faire signer un accord de compétitivité qui lui permet

une plus grande flexibilité qu'elle veut certainement imposer dans la période.

Beaucoup de travailleurs voient bien que le but est de leur faire accepter d'être à la disposition du patron. Samedi 5 juillet, ils ont été une cinquantaine à débrayer pendant 1 h 30 à l'appel de la CGT, avec la sympathie de beaucoup d'autres qui n'ont pas fait le geste de cesser le travail. Ce mouvement de colère en appelle d'autres.

Correspondant LO

# Nouveau projet de loi contre les immigrés

À la mi-juillet, un énième projet de loi sur l'immigration et le droit d'asile doit être présenté aux votes du Parlement. Il vise à restreindre davantage les droits élémentaires des travailleurs immigrés.

En 1984 avait été instaurée, sous certaines conditions, la carte de résident de dix ans pour les étrangers, hors union européenne, ayant vocation à vivre en France pour des raisons familiales ou pour ceux ayant obtenu le statut de réfugiés. Depuis, au fil des années et de lois restrictives, cette carte de résident est de plus en plus rarement accordée. Les titres de séjour d'une année deviennent la norme. Ce titre de séjour est à renouveler année après année, avec les multiples démarches et attentes aux préfectures devant des guichets engorgés faute de personnel et avec en permanence la crainte d'un refus sous un prétexte quelconque.

Le projet de loi de juillet présenté va entériner cette situation de précarité et de surveillance des étrangers.

Il prévoit qu'après un séjour régulier d'un an en France, ce n'est plus une carte de résident de dix ans qui pourra être délivrée, mais un titre de séjour pluriannuel valable quatre années.

Tout au long de ces quatre années, le détenteur de cette carte devra justifier de sa situation en matière de revenus, de logement, de travail, d'intégration, de respect des lois. Faute de quoi elle pourrait lui

être retirée, entraînant son expulsion ou la clandestinité. De plus, à la fin de ces cinq années de présence légale en France, comme actuellement pour la carte de séjour d'un an, il n'y aura toujours pas d'automatisme pour l'obtention de la carte de dix ans.

Ce projet de loi veut aussi renforcer les mesures d'expulsion des étrangers, même ceux de l'Union européenne. Y est notamment prévue la

possibilité de supprimer temporairement le droit de circuler sur le territoire français des étrangers qui abuseraient de ce droit et qui, par leur comportement, menaceraient l'ordre public. Sans les nommer cette loi vise bien sûr les Roms, qui faute de logements, circulent en effet d'un camp sauvage à un autre, entre deux expulsions par la police de Valls.

Louis BASTILLE



File devant la préfecture de l'Essonne à 6h du matin.

## fil rouge

### Quel culot, ces juges !

Henri Guaino, l'ex-conseiller spécial de Sarkozy, veut supprimer le syndicat de la magistrature, et plus généralement interdire aux magistrats de se syndiquer. À l'en croire, sans ce syndicat, aucun juge n'aurait eu l'audace de mettre Sarkozy en examen pour toutes les casseroles qu'il se traîne – ou plutôt dans son cas la batterie de cuisine !

Guaino va plus loin encore en demandant maintenant la suppression de l'École supérieure de la magistrature « parce qu'elle favorise l'entre-soi », dit-il. Il est vrai que sans les enquêtes de certains juges, « l'entre-soi » qui semble régner et favoriser les bonnes affaires au sommet de l'UMP ne serait plus troublé.

### Gouvernement ami de la finance

Arnaud Montebourg

avait déjà déclaré : « La finance, c'est comme le cholestérol, il y a la bonne et la mauvaise ». Dimanche 6 juillet, Michel Sapin, ministre des Finances, a repris cette idée d'une manière moins scientifique, mais tout aussi claire, en déclarant : « Notre amie, c'est la finance ; la bonne ». Pourtant Hollande y avait déclaré lors de la campagne présidentielle qu'elle était son ennemie.

Les choses sont donc enfin claires : on avait mal compris Hollande, il est l'ami des financiers et des capitalistes, qu'il sert fort bien... et l'ennemi des travailleurs.

### L'UMP, victime de sa générosité

Les révélations sur les comptes de l'UMP n'en finissent pas. Le parti aurait 80 millions d'euros de dettes et serait au bord du gouffre. Les dépenses pharaoniques de la campagne de Sarkozy avaient plombé les comptes,

mais pas seulement. Ainsi, l'avocat Geoffroy Didier était payé 8 500 euros brut par mois, depuis que son patron Brice Hortefeux avait été débarqué du ministère de l'Intérieur. Heureusement, « La Droite forte », dont Didier est fondateur, se fait fort de lutter contre la « fraude sociale et l'assistantat »...

Quant au président de l'UMP, Jean-François Copé, il s'est fait payer 27 000 euros de frais d'avion et sa femme, qui n'a aucune fonction dans le parti, 24 000 euros. Cette somme serait justifiée au titre des « frais de représentation ». Sans doute une représentation du *Bourgeois gentilhomme* ou des *Précieuses ridicules* plutôt que de *L'Avare* !

### Mondial, un pactole pour TF1

TF1 a des problèmes, des vrais. La chaîne du groupe Bouygues a acheté les droits

de diffusion du Mondial 2014 pour la modique somme de 130 millions d'euros. Elle en a cédé quelques-uns à la chaîne BeIN Sport, pour une cinquantaine de millions d'euros. Et pour les autres chaînes qui voudraient diffuser quelques images, TF1 les vend à un prix très raisonnable : entre 5 000 et 6 000 euros la minute. Et puis il y a les recettes publicitaires, qui s'élevaient pour l'instant à 40 millions d'euros brut : 226 annonceurs se sont précipités sur l'occasion, parmi lesquels Apple, PMU, Citroën, Peugeot...

Mais voilà, des chaînes indécrites, des sites web, « piratent » la retransmission des matches. TF1 parle sans rire de braconnage à propos de ces pratiques. Il ne s'agit pas de laisser n'importe qui casser le métier.

### • Taxe de séjour augmentée

## Tous taxés sauf... le patronat

À la veille des vacances, l'Assemblée nationale a voté le relèvement de la taxe de séjour dans les hôtels, les campings et les chambres d'hôtes d'un certain standing. Cette taxe, qui ne peut aujourd'hui excéder 1 euro 50 par personne et par jour, pourrait atteindre 8 euros dans les hôtels de luxe et, pour les hôtels de 3 à 4 étoiles, elle pourrait passer à 5 euros.

De plus, en Île-de-France, les députés ont instauré un supplément de 2 euros pour tous les hôtels, portant le maximum de la taxe à 10 euros. Bien sûr, cela touche principalement les touristes qui peuvent se payer l'hôtel. Mais en Île-de-France, de nombreuses personnes sont contraintes pour des raisons économiques ou pour des problèmes de papiers de se loger à l'hôtel. Elles vont être touchées de plein fouet par la hausse de 2 euros qui prendra effet le 1<sup>er</sup> septembre. Cela équivalra à une hausse du loyer de 60 euros par mois par personne et pour les familles ce sera encore plus.

D'après les rapporteurs de la loi, cette surtaxe serait destinée à payer les infrastructures de transport du Grand-Paris, dont on n'a pas fini de parler. Ce sont les communes qui décideront en dernier ressort du montant de l'augmentation. Après avoir largement ponctionné dans les ressources des collectivités territoriales en prévoyant sur trois ans une baisse de 11 milliards d'euros des dotations de l'État, le gouvernement leur offre, maigre compensation, ce petit hochet.

Force est de constater cependant qu'une nouvelle fois le choix est de faire payer une partie de la population. Le Parlement se garde bien de redonner aux communes la possibilité de taxer les patrons par le biais de la taxe professionnelle : pour le gouvernement, ils sont intouchables.

Aline URBAIN